

Choix de la stratégie de placement – Credit Suisse

Gestion de fortune par des fonds de placement

07.06.2016

Le preneur de prévoyance

Nom		Prénom	
------------	--	---------------	--

1. Choix de la stratégie de placement

Le preneur de prévoyance choisit sa stratégie de placement en indiquant la part qu'il désire allouer à chacun des fonds de placement sélectionnés. (au maximum 2 fonds) Les liquidités en cours d'investissement seront conservées en liquidités dans le compte courant.

Choix (part en %)	Stratégie de placement*	Fonds de placement sélectionnés	Répartition du placement en actions ou titres similaires
	1	CS Money Market CHF	0%
	2	CS Mixta-LPP Basic	0%
	3	CS Mixta-LPP 25	15% - 25%
	4	CS Mixta-LPP 35	25% - 45%
	5	CS Mixta-LPP 45	30% - 50%

*1 Plus le numéro de la stratégie est élevé, plus le rendement attendu est élevé, mais plus le risque de pertes éventuelles lié à une variation des cours est élevé.

2. Frais de gestion de fortune

Le TER des fonds est disponible à <http://librepassage.elitefondation.ch/fr/N449/credit-suisse.html>.

3. Tolérance au risque

Le preneur de prévoyance déclare avoir été informé des risques liés à la stratégie qu'il a choisie et déclare accepter les variations de cours et les pertes éventuelles liées à son choix.

4. Conclusions

En signant ce document, le preneur de prévoyance confirme être conscient qu'il n'a pas de droit à un taux d'intérêt minimal, ni à la préservation de l'avoir de prévoyance.

Lieu et Date :	Preneur de prévoyance
----------------	-----------------------

Schwyz, Date :	Elite Fondation de libre passage
----------------	----------------------------------

QUESTIONNAIRE D'ETABLISSEMENT DU PROFIL DE RISQUE

Nom :

Prénom :

1. A quel pourcentage de votre fortune correspondent les avoirs de prévoyance concernés?

- a. de 75 à 100 %
- b. de 50 à 75 %
- c. de 25 à 50 %
- d. de 0 à 25 %

2. A quel groupe d'âge appartenez-vous ?

- a. plus de 60 ans
- b. de 45 à 60 ans
- c. de 30 à 45 ans
- d. moins de 30 ans

3. Quel est votre niveau de connaissance en gestion de fortune

- a. aucune connaissance
- b. connaissances élémentaires
- c. connaissances avancées
- d. niveau professionnel

4. Quand planifiez-vous de prendre votre prestation de retraite ?

- a. dans moins d'une année
- b. dans un à cinq ans
- c. dans cinq à dix ans
- d. dans plus de dix ans

5. A la retraite, de quel pourcentage du capital aurez-vous besoin pour financer votre train de vie ?

- a. 100%
- b. de 50 à 100%
- c. de 25 à 50%
- d. de 0 à 25%

6. Quelle variation de fortune acceptez-vous sur une année pour une performance maximale à long terme ?

- a. de 0 à 5 %
- b. de 5 à 10 %
- c. de 10 à 20 %
- d. plus de 20 %

Calcul du score :

- Score = $Na + (2 * Nb) + (3 * Nc) + (4 * Nd)$;
 - avec Na = nombre de a
 - Nb = nombre de b
 - Nc = nombre de c
 - Nd = nombre de d

% d'actions en fonction du profil de risque (de .. à) :

Score	0 - 6	7 - 8	9 - 10	11 - 12	13 - 14	15 - 16	17 - 18	19 - 20	21 - 22	23 - 24
% actions	0%	0...20%	0...25%	0...30%	0...35%	0...40%	0...45%	0..50%	0...55%	0...>55%

En signant le questionnaire l'assuré soussigné confirme avoir correctement répondu aux questions posées et avoir choisi le niveau de risque le plus approprié pour sa situation personnelle. L'assuré soussigné prend acte du fait que les investissements dans des titres et dans des devises étrangères sont également susceptibles d'enregistrer une moins-value. Les investissements dans des stratégies de placement axées sur les actions et sur les placements alternatifs, en particulier, sont donc uniquement possibles sur un horizon de placement à moyen ou long terme. Par sa signature, l'assuré soussigné s'engage à assumer seul le risque de placement et prend connaissance du fait qu'il n'existe aucun droit à une rémunération minimale ni à un maintien de valeur en capital. L'assuré soussigné confirme avoir été informé de manière complète par la Fondation ou par ses mandataires. Il décharge la Fondation de toute responsabilité liée au niveau de risque qu'il choisit.

À noter que si le présent questionnaire n'est pas retourné à la Fondation, les avoirs de l'assuré seront investis avec un niveau de risque minimal (0% actions).

Lieu : Date : Signature :